



COMITE DE SPELEOLOGIE REGIONAL

MIDI-PYRENEES

7, Rue André Citroën - 31130 BALMA
Tél./Fax : 05 61 11 71 60 Email : cspeleo.midi_py@libertysurf.fr

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE DE SPELEOLOGIE

REUNION DU 22 NOVEMBRE
2003
COMPTE RENDU

ETAIENT PRESENTS :

- **Philippe BONNET** : Membre du comité directeur du Comité de Spéléologie Régional – Président du CDS du Lot.
- **Denise SOULIER** : Présidente de la commission environnement et scientifique du CSR,
- **Jean Marc HONIAT** : Correspondant du CDS de l'Ariège – Président de la commission régionale enseignement,
- **Frédéric LE MOAL** : Correspondant du CDS de l'Aveyron,
- **Lara BAUDONNET** : Comité départemental de l'Aveyron
- **Laurent MAFFRE** : Correspondant du CDS de la Haute Garonne,
- **Philippe DUCASSE** : Correspondant du CDS du Gers,
- **Alexandre ANDRIEU** : Correspondant du CDS du Lot,
- **Michel BOF** : Correspondant du CDS des Hautes Pyrénées,
- **Laurent RUIZ** : Correspondant du CDS du Tarn,
- **Olivier CARPENTIER** : Président du CDS du Tarn et Garonne,
- **Eric ALEXIS** : Conseiller Technique National.

**VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION ETR du 21 juin 2003 :**

Le coorganisateur administratif et financier du stage initiateur organisé à St Pé de Bigorre, n'est pas l'Equipe Technique Régionale de spéléologie de Midi Pyrénées, mais la commission Ecole Française de Spéléologie du Comité de Spéléologie Régional.

ANNUAIRE :

L'annuaire a été mis à jour. Cf. copie jointe à ce compte rendu.

Philippe DUCASSE
4 avenue du Lac – 31200 FLOURENS
05 61 24 96 30 (T) – 06 14 59 02 02
pducasse@pharos.fr

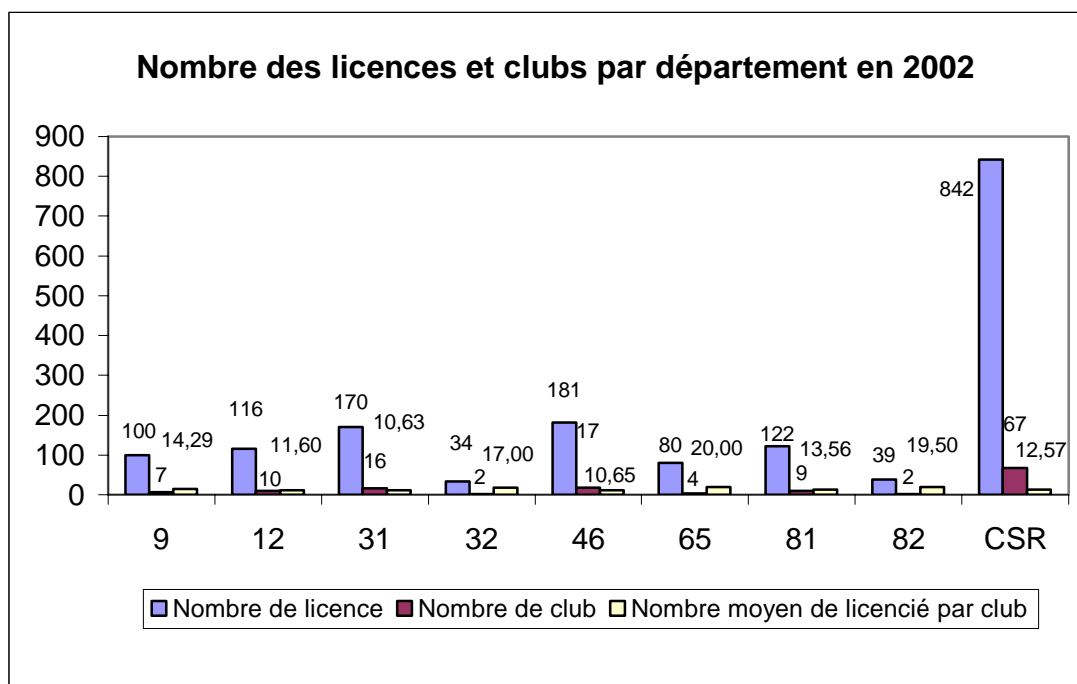
Frédéric LE MOAL
14 rue des Acacias – Lotissement Gardin – 12450 CEIGNAC
05 65 71 46 30 – 06 13 42 59 01
dolamontagne@caramail.com

DIAGNOSTIC :

Eric ALEXIS présente quelques graphiques qu'il a réalisés à partir des données qui lui ont été transmises. Ceci a permis d'enrichir les débats sur différents points de l'ordre du jour.

Licence et club :

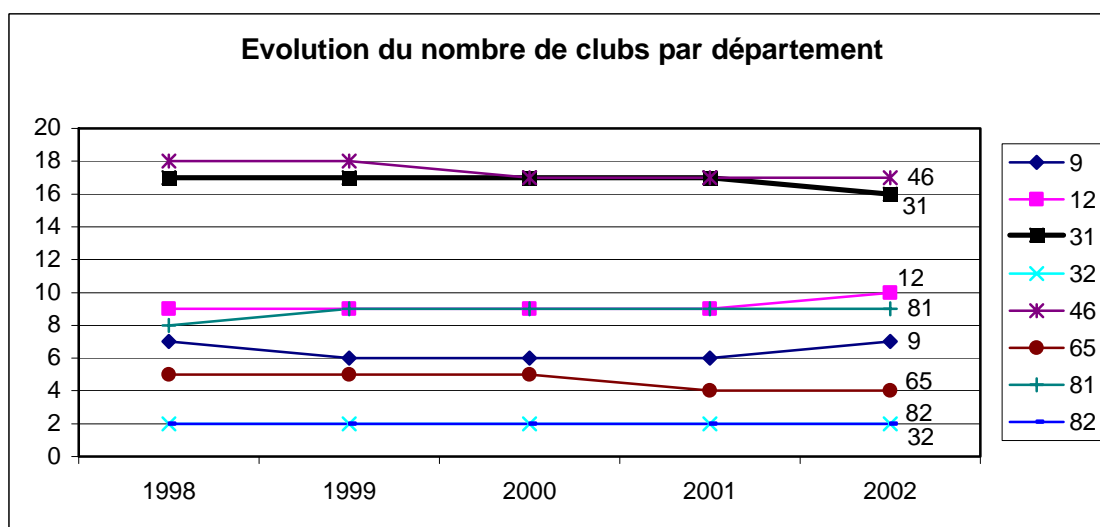
En complément de ces graphiques, il faut aussi considérer ceux réalisés par Michel Soulier et parus dans le spéléoc n°97 et 98.



Suite à la lecture de ce graphique un débat est mené sur la couverture territoriale des clubs et des comités départementaux.

Si la fusion de club permettrait de mutualiser les compétences d'encadrement et de répondre en partie au problème de la mobilisation de bénévoles dirigeants, elle peut dans certain cas faire disparaître « l'esprit » d'un club et provoquer sa disparition.

Le même débat a été mené concernant les comités départementaux. Les correspondants des CDS 81 et 82, nous informent qu'ils essaient de se regrouper sur de plus en plus de dossiers.



Sur ces 3 dernières années, 2 départements ont perdu 1 club, 2 départements ont affilié 2 clubs supplémentaires et 4 départements sont restés stables.

Action du CDS :

Cette partie du diagnostic, devant permettre de recenser les actions d'animation, d'encadrement et de formation menées à l'initiative de chaque CDS, ayant été très mal renseignée, ne permet pas d'avoir une photographie de l'activité des comités départementaux.

Jean Marc HONIAT propose que soit réalisé un compte rendu normalisé pour faciliter la tâche des CDS dans la rédaction de leur compte rendu d'activité et financier.

Cette fiche normalisée pourrait également permettre aux clubs de rédiger facilement leur bilan d'activité et financier. Le diagnostic pourrait ainsi facilement intégrer l'activité des clubs.

Note d'Eric ALEXIS hors compte rendu : Pendant les journées d'études de la direction technique nationale des 25, 26 et 27 novembre à Vallon Pont d'Arc, les cadres techniques ont rassemblé les premiers indicateurs que pourraient contenir cette fiche. La mise en page et la forme restent à étudier. La fiche devrait être opérationnelle pour les assemblées générales 2004. Merci de me faire remonter toutes vos remarques avant le 31 décembre 2003.

BILAN D'ACTIVITE DE CLUB OU DE CDS

Année :
Comité départemental :
Nom du club :

Nombre d'adhérents :
Nombre de licenciés :

EXPLORATION SPELEO PLONGEE:

Nombre de sorties d'exploration (première) :
Nombre de nouvelles cavités découvertes :
Nombre de kilomètres de première :
Dénivelé atteint :
Nombre de sorties de prospection :
Nombre de journées adhérents que cela représente :

EXPE SPELEO PLONGEE :

Nombre de sorties d'exploration (première) :
Nombre de nouvelles cavités découvertes :
Nombre de kilomètres de première :
Dénivelé maximum :
Nombre de sorties de prospection :
Nombre de journées adhérents que cela représente :

CAVITE CLASSIQUE :

Nombre de cavités visitées en classique :
Nombre de journées adhérents que cela représente :

INITIATION :

Pour les adhérents du clubs :
Nombre de sorties d'initiation organisées :
Nombre de journées adhérents que cela représente :

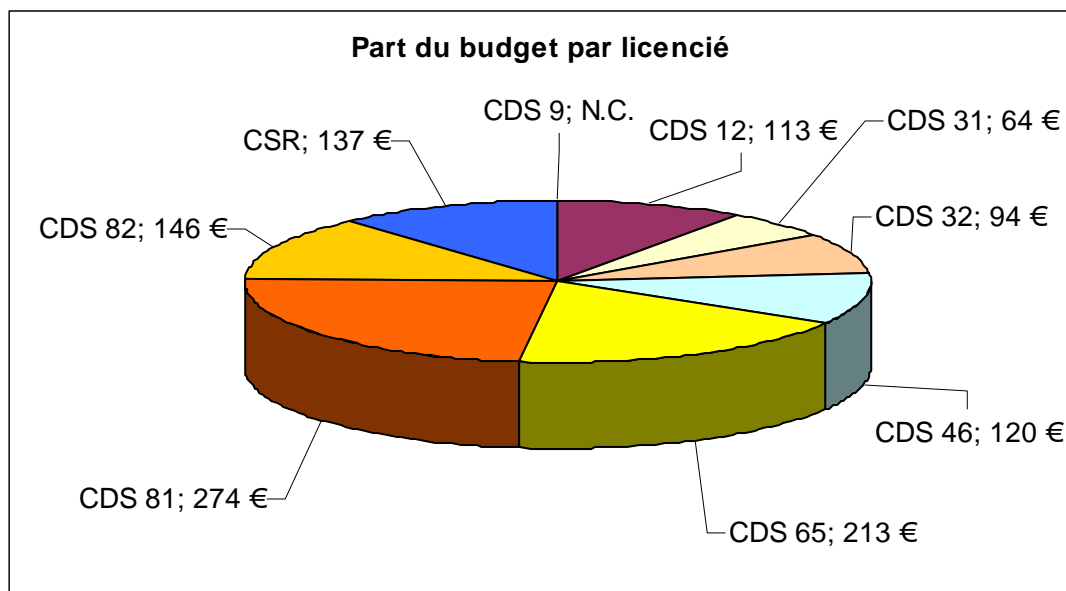
Pour les non adhérents (scolaire, municipale, autre) :
Nombre de sorties d'initiation organisées :
Nombre de journées adhérents que cela représente :

- 39,89% des personnes initiées sont des femmes (dont 13,96% de moins de 18 ans et 25,95% de plus de 18 ans). Ce chiffre est à mettre en parallèle avec celui du 19,36% de femmes licenciées en Midi Pyrénées (voir graphique ci après).

- 39,03% des personnes initiées ont moins de 18 ans. Le CSR Midi Pyrénées compte 5,69% de jeunes de moins de 18 ans (voir graphique ci après).

- Aujourd'hui nous ne savons pas évaluer ce dispositif. Pour cela Il faudrait connaître le nombre de personnes ayant profité du dispositif coupon initiation, prenant ensuite une licence annuelle dans un club de la région.

Budget :

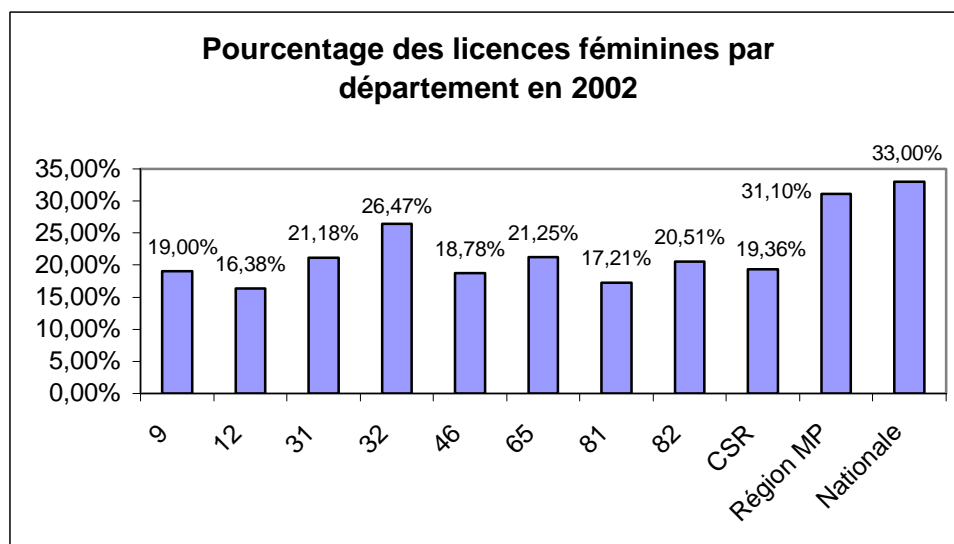


Ce graphique est à prendre avec beaucoup de prudence car il intègre la part FFS et CSR des licences qui ne fait que transiter par le CDS. Le montant de ces parts est selon les tarifs 2003 de 32,05 euros pour les plus de 22 ans et de 17,55 euros pour les moins de 22 ans. Dans le diagnostic 2004, il faudra tenir compte de cet élément pour avoir des données fiables qui permettent de faire des comparatifs.

Diagnostic 2004 :

Il est décidé de mener en 2004 une mise à jour du diagnostic à partir des données 2003. Les grilles de relevé de données ont été amendées et devront être finalisées avant la prochaine réunion du 7 février 2003.

FEMME ET SPORT / FEMME ET SPELEO :

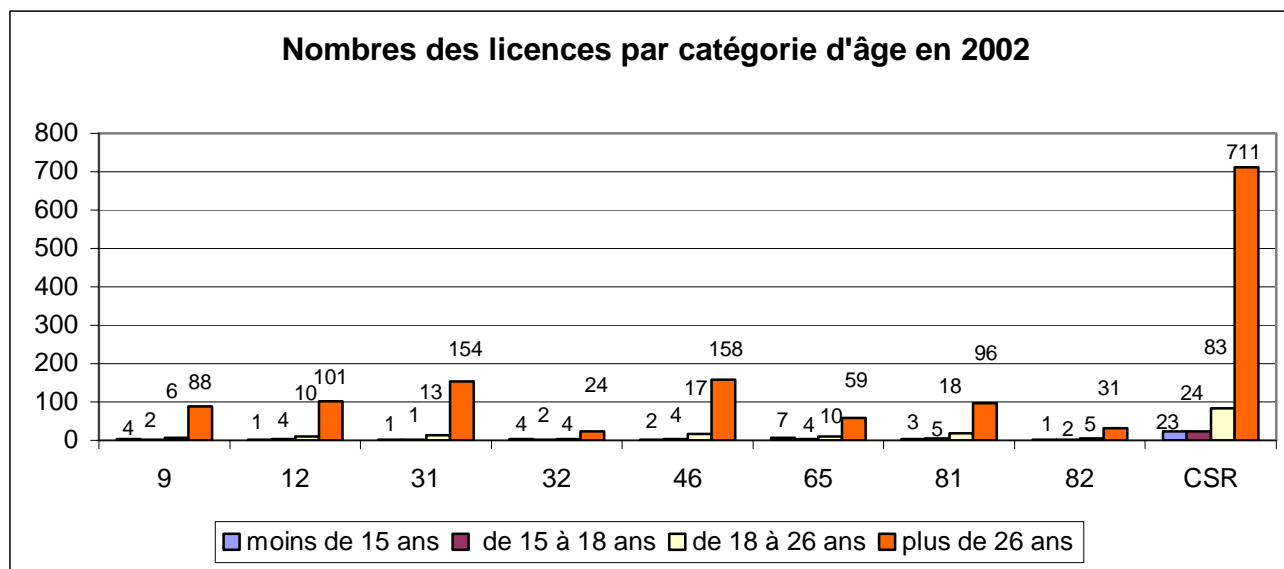


Deux analyses s'opposent suite à la lecture de ce graphique. Les uns pensent que la spéléologie ne peut pas attirer plus de femmes et que rien ne s'oppose à leur intégration dans l'organisation de l'activité, sauf peut être quelques personnalités masculines quelques peu machistes. D'autres au contraire pensent que les femmes n'ont pas les mêmes chances d'accès à la discipline que les hommes.

Lara BAUDONNET nous donne plusieurs exemples (traversée choisie par les hommes pour les femmes dans les cantabriques, pendant l'exercice secours sa mission a été de descendre les bouteille d'eau, etc.).

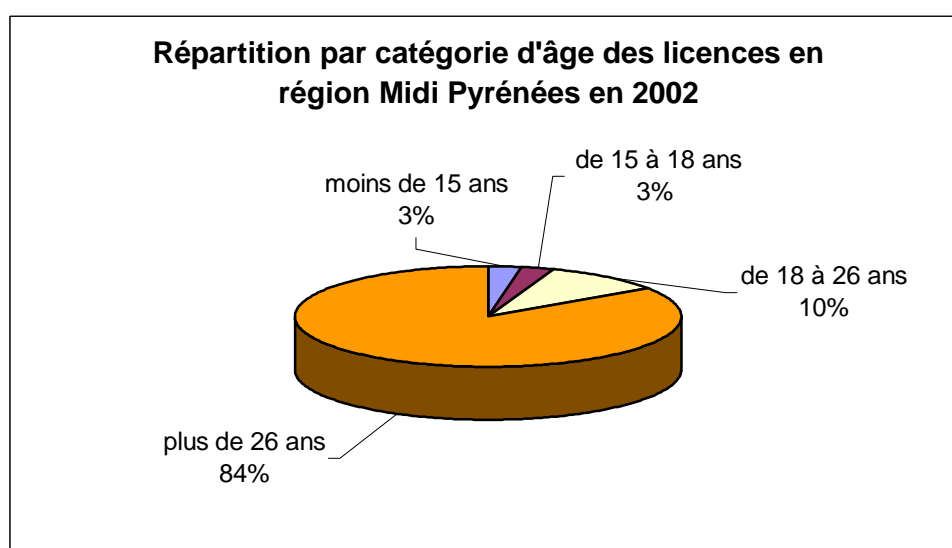
Denis SOULIER avec Lara BAUDONNET propose de rédiger une enquête qui pourrait être envoyée à toutes les femmes licenciées en Midi Pyrénées ceci afin de dresser un constat. L'enquête fera peut émerger un projet qui pourra être inscrit au concours femme et sport 2004, dont le règlement devrait être disponible en février 2004 et le dépôt des dossiers devra se faire avant le 1^{er} juillet 2004.

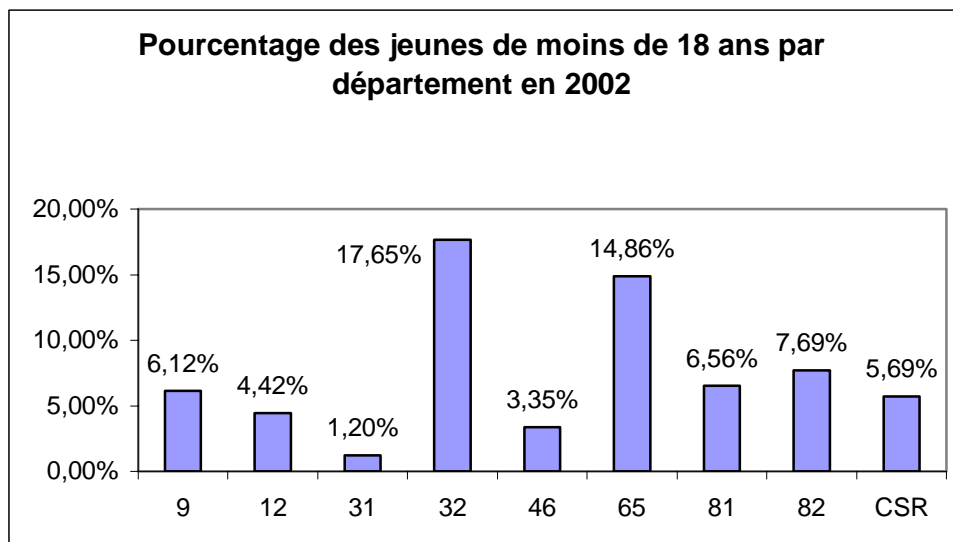
ECOLE DEPARTEMENTALE DE SPELEOLOGIE :



Ce graphique ne fait que confirmer ce que nous savions déjà concernant la répartition par âge des licenciés au sein de la Fédération Française de Spéléologie.

Il faudra essayer en 2004 de découper la tranche d'âge des plus de 26 ans en deux catégories : de 26 à 40 ans et plus de 40 ans.





Nous profitons de l'analyse de ces 3 graphiques pour faire un point sur les Ecoles Départementales de spéléologie.

Il est rappelé que chaque CDS devait pour le 30 septembre 2003, mener en interne un débat d'opportunité sur la création d'une EDS.

CDS 09 : Le débat est train d'être mené.

CDS 12 : Le débat sera mené prochainement.

CDS 31 : Laurent MAFFRE a mené une enquête auprès de l'ensemble des clubs de la Haute Garonne et des EDS existantes en France. Il nous présentera prochainement les résultats de son enquête, qui serviront de support à un vote lors de la prochaine assemblée générale du CDS 31 le 17 janvier.

CDS 32 : Réponse en janvier.

CDS 46 : Le comité directeur n'a pas souhaité s'engager dans cette démarche, considérant que l'EFS remplit pleinement son rôle de formation des jeunes.

CDS 65 : L'EDS fonctionne depuis 3 ans.

CDS 81 : Le projet de l'EDS 81 a été présenté dans le compte rendu de la réunion ETR du 21 juin 2003. Elle a officiellement démarré pendant les JNS 2003 sur la base d'une sortie par mois en complément de la formation dispensée par les clubs, ceci avec notamment le soutien des vacances ETR.

CDS 82 : Les JNS 2003 ont été un excellent vivier de jeune recrues. Un « contrat » d'un cycle de 3 sorties minimum est mis en place sur la base des licences initiations pour le moment.

PUBLIC SCOLAIRE :

Nous avons décidé de recenser l'ensemble des actions menées par les clubs vers un public scolaire. Les départements de l'Aveyron et de l'Ariège devront remettre cette analyse pour le 31 décembre 2003.

Suite au courrier envoyé par Eric ALEXIS début octobre concernant les contrats éducatifs locaux, aucun contact n'a été pris avec des coordonnateurs de CEL.

Michel BOF indique qu'il voit beaucoup d'intérêt dans ce dispositif et tentera de rapprocher des clubs vers un CEL.

Chaque coordonnateur s'engage à réaliser le travail proposé dans le courrier cité ci-dessus avant la prochaine réunion ETR.

JOURNEES NATIONALES DE LA SPELEOLOGIE :

Chaque coordonnateur s'engage à renvoyer à Eric ALEXIS avant le 31 décembre 2003, un compte rendu des JNS 2003 organisées dans son département, afin que soit réalisée une synthèse régionale.

Les JNS seront reconduites en 2004 par décision du comité directeur de la FFS d'octobre 2003.

Les correspondants précisent que la démarche de la FFS est très bonne mais que le nombre d'affiches et de dépliants est trop important par rapport au besoin.

RESENCLEMENT DES SITES ET LIEUX DE PRATIQUES :

Le travail de synthèse réalisé par Delphine JAONELLI est présenté à l'ensemble des membres de l'ETR. Denise SOULIER précise que ce travail est intéressant, car il permet de montrer à nos partenaires que nous avons une bonne connaissance du milieu souterrain, mais aussi parce qu'il a permis de remettre à jour notre base de données sur les communes karstiques.

En 2004, Denise SOULIER propose que la commission environnement du CSR continue la mise à jour de ces données, par un travail d'harmonisation, notamment en ce qui concerne l'appellation des massifs. Elle nous présentera le résultat de son travail au cours de la réunion de juin 2003.

Les correspondants ETR des CDS 09, 12, 32, 46, 81 devront terminer sans délais de renseigner le tableau accompagnant la carte.

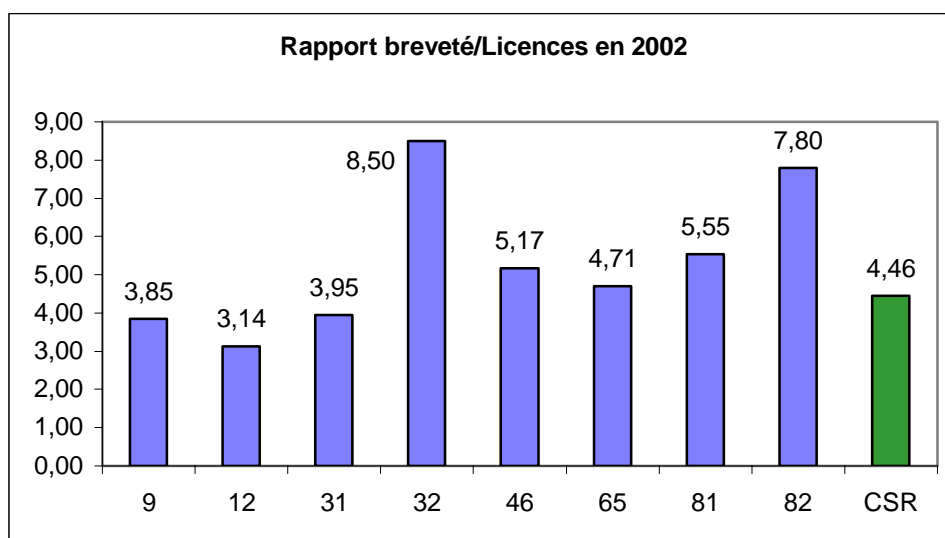
CLUBS SANS CADRE ET FORMATION:

9 clubs de la région sont sans cadre :

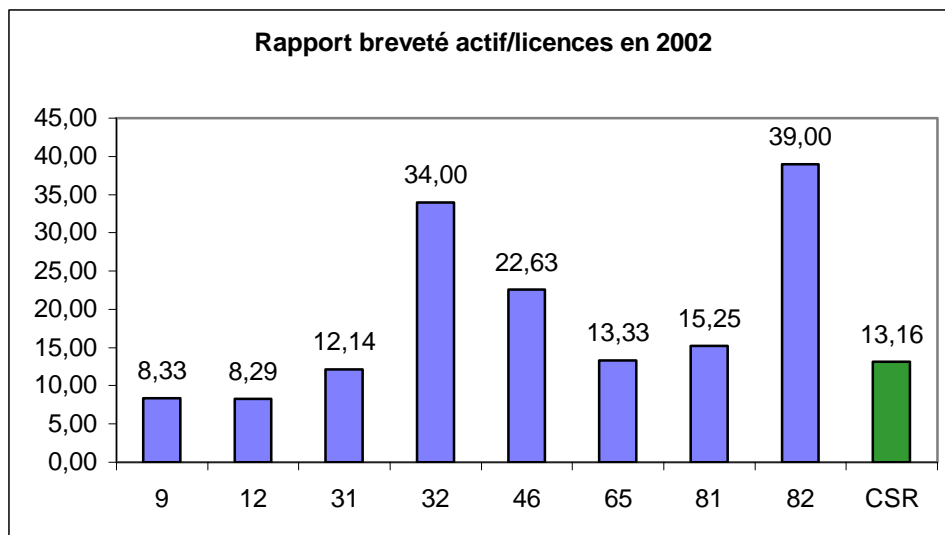
- CDS 12 et 46 : 4 clubs sans information. Les correspondants de l'Aveyron (1 club) et du Lot (3 clubs) prendront contact avant le 31 décembre 2003 avec ces clubs.
- CDS 31 : 1 club pratique la bio spéléo (2 adhérents).
- CDS 31 : 1 club (6 adhérents), pratique la spéléo à un petit niveau peu fréquemment.
- CDS 31 : 1 club est sans investissement fédéral depuis 4 ans.
- CDS 65 : 1 club a un projet de formation pour un de ses adhérents.
- CDS 09 : 1 club travaille en collaboration avec un autre.

Le stage perfectionnement programmé les 2 derniers week ends de mars et le 1^{er} week end d'avril, et le stage initiateur programmé fin août permettra aux clubs qui en ont besoin de former certains de leurs adhérents.

FORMATION / BREVETES:



Ce graphique nous montre que le rapport nombre de licenciés par breveté (initiateur, moniteur ou instructeur : 1 pour 4,46 en moyenne) sur la région Midi Pyrénées, est satisfaisant. Mais c'est sans connaître la date d'obtention du brevet et le niveau d'investissement de ces brevetés dans leur club.



Ce graphique montre le nombre de licenciés par breveté ayant renvoyé son Compte Rendu d'Activité de Cadre. La moyenne de 13,6 pour la région est encore un bon résultat. Mais nous savons que le CRAC n'est pas renvoyé par tous les cadres actifs et qu'à l'inverse, il est renvoyé par des cadres non actifs simplement pour recevoir « l'info EFS ».

Nous décidons d'inciter les clubs à demander à leurs cadres actifs de renvoyer le CRAC. Eric ALEXIS enverra 1 exemplaire aux correspondant ETR, afin que ces derniers puissent au moment de l'AG présenter et distribuer le CRAC aux clubs.

SPELEO ET HANDICAP

Les correspondants ETR des CDS 09, 12, et 32 s'engagent à renvoyer avant le 31 décembre 2003 la liste minimum des 3 cavités accessibles aux personnes handicapées.

Michel BOF est nommé correspondant « spéléo et handicap » au sein de l'ETR. A ce titre il est chargé de recenser l'ensemble des actions menées, en région Midi Pyrénées soit par un club, soit par un CDS, soit par le CSR, vers ce public.

RESEAU D'ALERTE ACCES AUX SITES :

La fiche proposée par Denise SOULIER et Delphine JACONELLI est amendée par les participants. Un exemplaire finalisé est joint à ce compte rendu.

ASSEMBLEE GENERALE 2004 du CSR:

Contrairement à la décision prise lors de la réunion du 8 mars 2003, l'ETR ne proposera pas d'animation pendant l'AG 2004.

L'ETR demande aux organisateurs que soit organisé un débat sur la mise en sécurité de sites. En effet de plus en plus de CDS font de la mise en sécurité des sites, il nous semble important qu'un échange sur les modes de pratique soit organisé.

FONCTIONS EDUCATIVES ET SOCIALES DU SPORT:

Instruction n°03-165 du 25 septembre 2003 :

Les fonctions éducatives et sociales du sport sont une priorité de la politique du ministère des sports qui a rappelé que le club jouait un rôle important.

Dans ce cadre la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports Midi Pyrénées Haute Garonne a mis en place « une fiche réalisation » permettant de recenser l'ensemble des actions allant dans ce sens, afin de pouvoir en proposer une valorisation.

Les fiches réalisations (copie jointe à ce compte rendu) sont à retourner à Eric ALEXIS avant le 30 janvier.

2004 ANNEE EUROPEENNE DE L'EDUCATION PAR LE SPORT:

Instruction n°03-171 JS du 6 octobre 2003 / Appel à projet AEES 2004 :

Le parlement européen a établi l'année européenne de l'éducation par le sport 2004 (AEES 2004). La commission européenne envisage d'octroyer un soutien à des initiatives appropriées présentant un intérêt communautaire.

L'ensemble des informations transmises au cours de cette réunion est disponible sur le site Internet :

www.jeunesse-sports.gou.fr/sports/aees2004.asp

Avec entre autre :

- l'appel à proposition précisant les objectifs poursuivis et les budgets disponibles.
- le guide du candidat,
- le formulaire de candidature.

Les projets cofinancés dans le cadre de l' AEES 2004 peuvent être de deux types :

- Projet de portée communautaire impliquant la collaboration de partenaires d'au moins 8 Etats participants.
- Projet de portée locale, régionale, nationale ou transnationale.

Le dépôt des dossiers doit être fait avant le 1^{er} mars 2004 pour les actions débutant le 1^{er} juillet 2004.

PROCHAINE REUNION :

Les dates des deux prochaines réunions sont fixées au **7 février 2004** à 9h30 au siège du CSR, et au **26 juin 2004** dans le Gers. Philippe DUCASSE nous donnera plus de précisions sur l'organisation de la réunion de juin 2004 lors de la réunion de Février 2004.

PIECES JOINTES :

- Feuille de frais de route.
- Annuaire de l'ETR à jour au 8 décembre 2003.
- Graphiques réalisés par Michel SOULIER dans les spéléoc n°97 et 98.
- La carte des massifs de pratiques et des zones karstiques.
- Le tableau d'accompagnement de la carte.
- Un exemplaire du compte rendu d'activité de cadre 2003.
- Un exemplaire de la fiche réseau d'alerte accès aux sites.
- Une fiche réalisation des actions de valorisation de la fonction éducatives et sociales du sport.
- L'instruction n°03-171JS du 6 octobre 2003 : Appel à projet dans le cadre de l'AEES 2004.



COMITE DE SPELEOLOGIE REGIONAL

MIDI-PYRENEES

7, Rue André Citroën - 31130 BALMA
Tél./Fax : 05 61 11 71 60 Email : cspeleo.midi_py@libertysurf.fr

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE DE SPELEOLOGIE

REUNION DU 22 NOVEMBRE 2003 ECHEANCIER DE TRAVAIL

- Chaque correspondant doit envoyer sans délai toute facture justifiant des frais dans le cadre du programme de mise en sécurité des sites.
- Chaque correspondant ETR distribue à chaque club, pendant l'assemblée générale de son département, plusieurs exemplaires vierges du compte rendu d'activité de cadre en les incitant à les faire remplir par leurs brevetés.
- Les correspondants ETR des CDS 09, 12, 32, 46, 81 envoient sans délai le tableau accompagnant la carte du recensement des sites de pratiques dûment renseigné.

31 décembre 2003 :

- Chaque correspondant ETR envoie à EA un avis concernant le projet de fiche Bilan d'Activité des Clubs et des CDS.
- Les correspondants ETR des CDS 12 et 46 envoient à EA une analyse des clubs sans cadre de leur département.
- Les correspondants ETR des CDS 09 et 12 envoient à EA un inventaire des actions mises en place par les clubs de son département vers un public scolaire en 2002 et si possible en 2001, 2000, 1999 et 1998.
- Les correspondants ETR des CDS 09, 12, 32 envoient à EA la liste des 3 cavités accessible aux personnes handicapées.
- Chaque correspondant ETR envoie à EA un bilan des JNS 2003 de son département.

31 janvier 2004 :

- Chaque correspondant (09, 31, 32) envoie à EA un bilan des débats menés au sein de son Comité Départemental sur l'opportunité de créer une EDS.
- Chaque correspondant ETR envoie à EA les « fiches réalisations » des projets de club à valoriser dans le cadre des fonctions éducatives et sociales du sport.

07 février 2004 :

- Chaque correspondant ETR aura transmis les coordonnées du pilote des contrats éducatifs locaux aux clubs pouvant s'inscrire dans cette démarche.
- Chaque correspondant ETR aura recensé dans son département l'ensemble des projets, pouvant faire l'objet d'un dépôt de dossier dans le cadre de l'Année Européenne de l'Education par le Sport.
- Denise SOULIER et Lara BOUDONNET présente le projet d'enquête femme et spéléo.
- EA transmet à chaque correspondant ETR les grilles diagnostics 2004 à jour.

26 juin 2004 :

- La commission environnement présente une mise à jour du recensement des sites de pratique.

Prochaine réunion :

Le 7 février 2004 au siège du CSR, et le 26 juin 2004 dans le Gers.